



HAL
open science

Contribution des livres de contes africains à la conservation et à la diffusion des expressions culturelles

Djossè Roméo Tessy

► **To cite this version:**

Djossè Roméo Tessy. Contribution des livres de contes africains à la conservation et à la diffusion des expressions culturelles. Foire Internationale du Livre et du Matériel Didactique de Dakar (FLIDAK) 2013, Dec 2013, Dakar, Sénégal. hal-01355029

HAL Id: hal-01355029

<https://hal.science/hal-01355029>

Submitted on 22 Aug 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Contribution des livres de contes africains à la conservation et à la diffusion des expressions culturelles

Roméo Djossè Tessy

Auditeur Master Gestion des Industries Culturelles

Université Senghor d'Alexandrie (Egypte)

tessyromeo@yahoo.fr

Résumé :

Le conte africain est un mode d'expression de la pensée africaine, un reflet de la civilisation traditionnelle, un moyen privilégié d'éducation en même temps qu'il est un art. Il mérite à ce titre d'être conservé et diffusé autant pour sa portée culturelle que d'éducation. Le livre apparaît comme un moyen adéquat pour assurer cette diffusion. C'est un bien qui est à la fois culturel et économique. Il est aussi un objet didactique et de loisir. Notre réflexion vise donc à montrer que l'édition et la diffusion des livres de contes africains peuvent assurer la conservation et la diffusion de l'expression et de la pensée des civilisations par le conte. Le livre objet permet de conserver par écrit cette culture de l'oralité pour la protéger de toute disparition, afin qu'elle profite aux générations présentes et futures. Aussi, la production de recueils de contes en plusieurs exemplaires, donne-t-elle l'avantage d'une large diffusion de ces expressions culturelles à travers le monde et dans le temps. L'opportunité de l'édition des recueils de contes se comprend par l'importance que le conte revêt pour les civilisations africaines et par la vitalité de l'industrie du livre encore prouvée malgré l'influence de l'internet. Il suffit d'accorder un intérêt à la motivation des jeunes aux contes et d'encourager des initiatives d'édition et de diffusion de recueils de contes.

Mots clés :

Conte africain - édition – livre – expression culturelle

Introduction

Notre intervention se situe au croisement des expressions culturelles et du livre. Il faut entendre par expressions culturelles les « expressions qui résultent de la créativité des individus, des groupes et des sociétés, et qui ont un contenu culturel » (Unesco, 2005). Dans le contexte africain, la créativité s'est beaucoup affirmée par l'oralité qui a caractérisé la société traditionnelle. Cette culture de l'oralité très chère au continent, a permis à la société africaine de perpétuer ses valeurs, ses croyances. La transmission de cette culture de l'oralité, dont le conte, s'est beaucoup faite de bouche à oreille, notamment sous le fameux *arbre à palabre*¹. Avec l'évolution des pratiques culturelles, les soirées sous l'*arbre à palabre* semblent avoir entièrement disparu. L'abandon de cette pratique de rassemblement a porté préjudice au conte lui-même, qui aujourd'hui encore en Afrique apparaît comme un moyen d'expression des peuples et de leurs histoires. De plus en plus, ce préjudice s'évalue en termes de disparition progressive du conte de nos pratiques culturelles et de nos sociétés, du fait de sa matérialisation peu suffisante. Et pourtant, des maisons d'édition en Afrique s'évertuent à mettre dans leur catalogue, des livres ou recueils de contes issus du continent. Ces éditions, qui nous paraissent comme un paradigme pour la sauvegarde et la diffusion des contes, rencontrent des problèmes aussi bien structurels qu'économiques. Certes, ces problèmes ne sont pas liés particulièrement à l'édition du conte, mais ils concernent en général la filière de l'édition du livre en Afrique. Avec l'émergence des nouvelles technologies de l'information et de la communication, d'autres moyens d'édition et de diffusion du contenu culturel se développent, à l'instar du livre électronique. Cependant, se pose encore la question de leurs usages et des cibles qu'elles sont susceptibles d'atteindre.

Il ne s'agit pas dans le cadre de la présente communication, d'analyser le contenu socio-anthropologique ou la construction morphologique des contes africains. Notre propos est de montrer comment une édition dynamique de livre est susceptible de contribuer à la conservation et la diffusion du conte qui est une forme d'expression culturelle. Dans un premier temps, nous allons situer le conte dans le contexte socio-culturel de l'Afrique. Après, nous nous exercerons à faire un parallélisme entre le livre de conte et ses fonctions de conservation, de diffusion sans oublier de s'interroger sur l'influence des technologies de l'information et de la communication.

¹ C'est un lieu traditionnel de rassemblement où les anciens énoncent des contes, à l'ombre d'un arbre.

I- Le conte africain dans son contexte socio-culturel

Les origines du conte ne sont pas encore clairement maîtrisées. Plusieurs théories cherchent à expliquer sa genèse. Selon la *théorie orientaliste*, le conte a ses origines en Inde et s'est répandu au Moyen-Orient (Égypte, Syrie) puis après dans le reste du monde. Mais une certaine réserve est portée à cette théorie. En effet, les contes merveilleux existaient en Grèce avant même la découverte de l'Inde par les Européens. Il existe une *théorie occidentaliste* ou *aryenne* selon laquelle le conte serait issu des mythes et légendes. C'est cette même genèse que la *théorie anthropologique* semble lui donner, en expliquant le mythe comme un mode d'expression de la pensée sauvage ; sauf qu'il reste à expliquer l'existence de contes chez les aborigènes de l'Amérique centrale. Le criticisme apporté à la *théorie aryenne* réside d'abord dans le fait qu'il existe une distinction substantielle entre mythe et conte. Aussi, le conte existerait en Inde ou en Grèce bien avant l'arrivée des Européens.

La *théorie des traditionalistes africains* voit l'origine des contes chez les pays du continent eux-mêmes. D'abord selon la conception Ivoirienne des *Baoulé de Sakassou*, les contes seraient créés par l'Éternel-Dieu. Les *Nzima* du Ghana rejoignent cette même pensée, les assimilant à quelque chose qui existe depuis toujours. Pour les *Baoulé-Agba* de la Côte-d'Ivoire, Dieu a donné les contes aux araignées. Laalebasse dans laquelle les araignées les avaient enfermés s'est brisée, laissant répandre tous les contes sur la terre. Les *Fang* au Gabon, beaucoup moins superstitieux, pensent que les contes sont issus des ancêtres de leur tribu. Ces différentes théories montrent la diversité et la multiplicité du conte dans le monde qui, du point de vue anthropologique, est considéré comme avoir connu des origines diverses. (N'Da, 1984, pp. 11-13). Ce polygénisme permet d'expliquer la diversité et la multiplicité des contes dont l'effort de classification se fonde même sur des détails continental, national et même ethnique (contes d'Afrique, contes maghrébins, contes du Sénégal, contes *fon*). Le premier recueil sera publié en 1828 par le baron Roger, ancien gouverneur du Sénégal. C'est une série de 43 fables wolof, qu'il a lui-même recueillies et mises en vers français (Ugochukwu, 1991).

Dans la littérature, il arrive que les concepts de contes, mythes et légendes se trouvent employés l'un pour l'autre. Il ne serait donc pas superflu d'opérer une différenciation, pour le moins théorique, entre ces différentes notions. Le conte est différent du mythe qui « raconte une histoire sacrée, relate un événement qui a eu lieu dans le temps primordial, le temps fabuleux des commencements » (Eliade, 1963, p.15). Le mythe tente d'expliquer les valeurs existentielles de l'homme et de la société. Le conte n'est pas non plus une légende. Cependant, il n'est pas aisé de

faire la différence entre conte et légende ; la frontière entre ces deux récits n'étant que peu perceptible. La légende raconte des faits de hauts personnages réels (N'Da, 1984, p. 20). Selon Senghor (1962, p.8), « le conte est un récit dont les héros sont des génies et des hommes, et qui est sans portée morale. Il nous introduit dans le monde surréel du merveilleux, où l'âme vit d'émotions essentielles ; il participe du mythe ». Certes, le conte ne dégage pas explicitement la morale qu'elle véhicule (contrairement à la fable), mais la laisse transparaître dans la trame du récit.

La fonction des contes et leur préoccupation socio-culturelle dans la société traditionnelle africaine n'a pas été bien perçue, notamment par le colon. En effet, Equilbecq (1972) pense qu'ils sont destinés à amuser des auditeurs sans aucun souci ni de moralisation, ni de dénonciation des abus sociaux. N'Da (1984, p.160) propose une étude de la fonction du conte selon trois aspects : le conte en tant que jeu, le conte en tant qu'école d'éducation et de formation et le conte en tant que centre d'apprentissage de l'art de la parole. Dans son analyse, il rapporte dans un premier temps les points de vue de Kane (1968) qui pense que le conte a une fonction première de divertissement, reléguant sa fonction d'instruction à un simple cas dans la société, où toute occasion est bonne pour enseigner. Dans un second temps et parallèlement, Senghor (1958, pp. 9-10) pense que le conte est un genre gnomique qui assure l'éducation. Ces deux conceptions coexistent également avec l'importance des séances de conte traditionnel dans la formation à l'art oratoire.

Le conte n'a donc pas perdu son caractère primaire d'oralité : le conte se dit. Cette oralité lui confère un caractère vivant, comme l'art de la scène. C'est dans le flux de la transmission du récit que s'opère sa magie : l'éducation des peuples, la défense des valeurs socio-culturelles, la distraction. Mais son rôle dans la société ne s'arrête pas là. Le conte permet de tisser des liens sociaux sans contraintes ni de limites, ni de générations. Bien qu'il soit le genre dont tout le monde peut aujourd'hui s'approprier dans l'énonciation, certaines catégories de personnes se réservaient le « droit » de conter. Il s'agit au premier chef, des sages et des vieux considérés dans la société traditionnelle comme les garants de la tradition et de la sagesse populaire. Les pratiques culturelles ont évolué et le conte est devenu l'affaire de tous : enfants, femmes, hommes ; même s'il existe des contes pour femmes, des contes entre hommes, des histoires racontées par des grands-mères. Et ces prescriptions sont à respecter scrupuleusement pour éviter qu'un éventuel malheur ne survienne. C'est dire que l'énonciation du conte est également entretenue par un certain mysticisme, davantage renforcé par le fait qu'il y a une personne censée le dire. Une certaine professionnalisation des conteurs a même vu le jour du fait des mutations au

sein des structures sociales. Leurs méthodes de présentation ont quelque peu changé, s'appuyant sur des livres ou recueils de contes pour s'approprier le récit.

Le conte est resté dans sa structure orale et de plus en plus il semble s'effacer des tissus sociaux en pleine recomposition. En effet, les sociétés africaines évoluent du fait du rythme que lui imprime la rencontre entre les peuples, la mondialisation et l'émergence des technologies de l'information et de la communication. Or, les expressions culturelles constituent l'identité des peuples véhiculée par les contes. Il faudra donc proposer des supports matériels pour les conserver et assurer leur pérennité.

II- Le livre de conte comme support de conservation des expressions culturelles

La création de l'œuvre : passage obligatoire de l'oralité à l'écriture

La logique de la conservation donne lieu au prime abord à l'idée de création et de fabrication du document physique. En quelque sorte, on ne peut conserver que ce qui a été créé et produit. C'est la sauvegarde de ce document physique qui assure à son contenu sa survie. Il s'agit ici de conserver le conte qui est longtemps resté une tradition orale. Cette façon de concevoir la pérennisation du conte peut comporter quelques choses de surprenant. En effet, le conte se dit. Demander à le lire peut paraître paradoxal parce que le plaisir se trouve aussi dans la manière qu'a le conteur amateur ou professionnel, de le dire. L'édition sur support papier, qui n'empêche en aucun cas l'énonciation du conte, s'aperçoit plutôt comme un moyen d'anticipation, de prévention, de conservation de la multiplicité et la diversité de contes issus du continent africain. Son intervention se place donc dans une logique qui ne fait pas barrière à l'oralité mais contribue à formaliser et à matérialiser le récit.

Il urge de regrouper toutes ces belles histoires, de les conserver sur support pour en garder les traces pour les générations présentes et à venir. La collecte des contes peut se faire à partir d'un concours à l'issue duquel les meilleures propositions retenues par un comité d'experts, sont diffusées. Le support papier est à même d'offrir la possibilité à un grand nombre de personnes d'avoir accès au conte. Il ne nécessite pas d'appareils spécifiques pour la lecture et le rapport que le lecteur a avec le livre ne s'est pas fondamentalement modifié, malgré l'influence du livre numérique qui n'échappe pas non plus à la logique de création et de production.

Cette démarche est motivée par plusieurs éléments. D'abord, il existe certains contes pour lesquels plusieurs versions existent et sont véhiculées. Le problème qui se pose dans ce cas de figure est double. Le premier est la transposition du conte de sa langue originale africaine vers une autre langue largement connue et qui permet donc son accès à un plus grand public (le français par exemple). Dans ce processus de traduction, peuvent subvenir des situations qui constituent une entorse au récit initial. D'ailleurs, il existe des expressions en langue africaine qui n'ont pas d'équivalent français ou anglais par exemple. Forcer une transcription même littérale, ne serait que dénaturer le texte initial et donc l'histoire originale. Alors que selon les contextes, peu de maisons d'édition se risqueraient à publier des ouvrages dans une langue nationale, même si de plus en plus d'efforts se font dans ce sens. Pour prendre l'exemple du Sénégal, la *Wolofisation* reste aujourd'hui très poussée, et l'édition de livre en *Wolof* a assurément de beaux jours devant elle². Ce n'est pas les mêmes configurations au Bénin, où il existe une multitude de langues nationales.

Dans un second temps, les contes sont souvent présentés comme n'ayant pas de créateurs car pour la plupart, ils se sont rependus dans la sagesse populaire. Cette difficulté devient importante lorsque les valeurs d'usages du consommateur s'identifient aussi au créateur. Aussi, est-il important de se poser la question du droit d'auteur. En effet, lorsqu'une maison d'édition publie un recueil de conte appartenant à un pays ou une ethnie, comment s'opère la gestion du droit moral et des droits patrimoniaux ?

Il existe pourtant quelques recueils célèbres identifiés à leur auteur (*Aventure de Leuk le lièvre* de Léopold Sédar Senghor, *Petit Bodiel et autres contes de la savane* de Hamadou Hampâté Bâ).

La démarche de transcription peut s'avérer beaucoup plus complexe dans la pratique. Comme le rappelle J. Derive :

« Transposer un énoncé parlé en un énoncé écrit ne signifie pas lui faire perdre sur le papier le charme particulier que lui confère son oralité, en l'habillant et en le sophistiquant. Il nous paraît souhaitable au contraire de lui conserver certains caractères propres qui permettront au lecteur de reconnaître cette origine orale : un style plus direct, plus familier, avec un foisonnement verbal plus dru ; style plus vivant aussi, par l'abondance des dialogues, des interjections, des onomatopées. Mais cela ne dispense pas de faire des aménagements nécessaires. Si on s'y refuse, pour s'en tenir strictement au

² L'album « Le secret de la licorne » a été traduit en wolof avec pour titre en 2011: «*Kumpag Wangalang Wi*»

texte recueilli, on risque de proposer à la lecture un grand nombre de gaucheries qui n'apparaissent pas comme telles en écoutant l'histoire. »

Ainsi, le passage de l'oralité à l'écriture doit se faire avec une certaine délicatesse pour ne pas donner l'impression au lecteur qu'il lit un texte comme tout autre. L'édition a un rôle déterminant à jouer puisqu'il sélectionne les manuscrits, fabrique le livre pour le rendre disponible pour la diffusion. Editer, c'est « choisir, reproduire et mettre en vente l'œuvre d'un écrivain, d'un artiste » ou encore, « c'est faire la critique verbale d'un texte (vérification et préparation) en vue de sa publication, en l'accompagnant éventuellement des notes et de commentaires » (Larousse en ligne, consulté le 06/12/13). L'édition fait appel à la création qui constitue son élément premier. La création fournit la matière première, une ressource rare dont l'approvisionnement est difficile à maîtriser (Rouet, 2007, p.173). La ressource dont il est question ici, c'est le conte lui-même. *A priori*, elle n'est pas rare parce qu'il en existe une diversité et une multiplicité sur le continent.

La fabrication du livre de contes

Au début des années 50, les éditeurs ont commencé à séparer leur activité éditoriale de l'imprimerie. « Edition et imprimerie sont donc vouées à des rapports de commanditaire et de commandité » (Rouet, 2007, p.169). La fabrication met en phase l'éditeur, le graphiste-maquettiste et l'imprimeur. Elle consiste au traitement du texte et des illustrations jusqu'au calage, tirage, façonnage et à la livraison. La fabrication permet de fixer définitivement le texte sur un support et de multiplier les exemplaires de l'ouvrage. La fabrication du livre de contes ne déroge pas à ce circuit. Certaines maisons d'édition en Afrique n'ont pas encore réussies la scission entre leurs activités d'édition et celles d'impression. En effet, elles possèdent en leur sein des imprimeries qui s'occupent de la fabrication des ouvrages. L'impression numérique peine à se développer chez les prestataires locaux. Même lorsqu'elle existe elle coûte suffisamment chère, se répercutant de façon significative sur le coût du livre. La fabrication des livres/recueils de contes s'est le plus développée en format de poche. C'est ce modèle de livre à petits prix qu'a développé, par exemple, *Mille et Une Nuits* ainsi que la collection *Librio de J'ai lu*.

L'importance de la fabrication réside dans le produit final, le livre. Ce document est à la fois un bien culturel et un bien économique. Il a un contenu aussi bien artistique, instructif que ludique.

L'édition en Afrique est dominée par un certain nombre de maisons d'édition capables d'assurer la publication des livres/recueils de contes. Nous pensons en Côte-d'Ivoire, aux Classiques Ivoiriens, à NEI, à Eburnie, à Edilis ; à CLE et PUA au Cameroun ; à Jamana et Donniya au Mali ou encore, aux éditions Ruisseaux d'Afrique, Flamboyant, Star édition, Graines de pensées et Ediberburn (Bénin et Togo) (Godfroy et Bontoux, 2011, p. 10). Ces maisons d'édition peuvent contribuer à accroître la production des livres de contes sur le continent et même à l'international. Il leur revient d'apporter leur touche spéciale à la présentation, par exemple en s'investissant dans les recueils de conte illustrés.

Grace à ce produit culturel, des chiffres d'affaires vont se réaliser sur le marché par la commercialisation. Par cette occasion, les contes qui sont les témoignages des peuples pourront être lus à travers le monde, même s'il s'agit d'un effort considérable de commercialisation et de médiation à fournir.

Dans les pays où existe le dépôt légal, la bibliothèque nationale a un rôle primordial à jouer. Elle doit profiter de ce dispositif pour collecter et conserver toute la production livresque de contes. C'est à ce titre que la conservation sera effective.

III- La diffusion du livre de contes comme moyen de vulgarisation des expressions culturelles

En même temps qu'il conserve par écrit des récits autrefois oraux, le livre diffuse et se diffuse. Cette diffusion se fait d'abord par la commercialisation du support lui-même et par la médiation.

La commercialisation est le fait de vendre les livres. Elle tient du fait que le livre est un bien économique créé et produit pour être consommé. La distribution est un mal nécessaire pour les éditeurs (Legendre, 2004). La vente se fait dans différents circuits entre librairies, kiosques et hypermarchés. Les *librairies par terre* se développent également mais elles sont quelques fois contraintes à s'approvisionner chez les grandes librairies.

Rappelons les résultats d'une étude récente sur la diffusion du livre africain en Afrique et vers l'international (Godfroy et Bontoux, 2011). Les libraires africains sont beaucoup plus tournés vers les ouvrages scolaires et les ouvrages jeunesse. Quelques-unes³ ayant un chiffre d'affaires de quelques 300 000 à 400 000 euros arrivent à ouvrir plusieurs points de vente dans la capitale

³ Librairie Quatre Vents à Dakar ou Librairie de France en Côte d'Ivoire, Bon Pasteur au Togo, Bufalo au Bénin, la source au Tchad, Mercury à Ougadougou, Nord-Sud à Bamako

et en province. Un certain nombre de librairies viennent de naître, ce qui prouve que l'activité de commercialisation de livre est en pleine expansion. Mais la plupart de ces libraires interrogées pensent que le livre africain occupe seulement 5 à 10 % de leur chiffre d'affaires et ne représente pas le rayon principal de leur librairie. Mais il y a des librairies qui réussissent à faire des livres africains, leur principale vente. En effet, les consommateurs sont souvent désireux des histoires qui leur parlent, des réalités dans lesquelles ils s'identifient, comme c'est le cas avec les contes...c'est pourquoi, les livres édités localement participent également à leur chiffre d'affaire.⁴

L'édition de livre en Afrique est généralement tournée vers le matériel didactique. Cette réalité devrait être une opportunité pour la vulgarisation du conte et pour l'essor de ce type d'édition. En effet, le conte peut être exploité de façon pédagogique. Cette expérience a été proposée en Amérique du nord où le conte est utilisé pour transmettre des enseignements aux enfants en situation d'apprentissage du français comme langue étrangère. Si les contes sont introduits dans les curricula de formation dans nos pays africains, il y aura un engouement de la part des éditeurs à produire des livres de contes. Le marché sera dynamique et la filière industrielle du livre de contes pourra fonctionner normalement.

A la commercialisation, s'ajoute la médiation. Elle concerne les institutions privées ou publiques qui agissent pour la promotion du livre. D'abord, les bibliothèques de lecture publique notamment les médiathèques des instituts français. Dans nos pays, ces bibliothèques représentent le premier moyen de vulgarisation des productions imprimées. Elles présentent des rayons « Contes et nouvelles » afin d'intéresser directement les lecteurs. D'autres bibliothécaires proposent même des rayons « Contes africains » à leurs usagers. Ces lieux où les jeunes ont accès gratuitement ou avec un abonnement forfaitaire aux livres constituent un meilleur moyen d'assurer le lien avec les lecteurs. De même, des séances de conte⁵ à destination du public dans ces lieux renforcent l'audience que le conte a auprès du public. Les conteurs choisissent un livre de conte disponible dans la bibliothèque afin d'amener les enfants à le prendre et le lire plus tard. Les séances de conte en bibliothèque ont également lieu lors des événements spéciaux organisés

⁴ Notre Dame Cotonou déclare que 7 % de son chiffre d'affaire est constitué par les livres béninois. La moitié du chiffre d'affaire de la Librairie de France en littérature générale, se réalise avec les éditeurs africains

⁵ Dans les Mini-Bibliothèques de la Fondation Zinsou au Bénin, des conteurs professionnels sont invités pour présenter des contes aux usagers. Cette activité connaît un franc succès.

(<http://fondationzinsou.blogspot.com/2013/12/et-si-on-se-ra-contait.html>)

en ville qui drainent assez de monde.⁶ Mais ces événements se font de plus en plus rares ou bien sont souvent considérés comme la seule affaire de leur promoteur. Ensuite, les événements organisés sur le continent à l'instar de la FILDAK⁷ ou des salons de livre sont des moyens de promotion des livres de contes et partant, des expressions culturelles.

Le rôle de l'Etat dans la médiation est primordial. Elle doit subventionner les initiatives de promotion du livre en général et les maisons d'édition et espaces de lecture en particulier.

Les technologies de l'information et de la communication ont amené de nombreux bouleversements dans l'industrie du livre. Mais elles ne suffisent pas encore pour changer systématiquement les habitudes de lecture. Les livres de contes s'accompagnaient avant cette révolution numérique, de supports audio. Les *ebooks* qui ont commencé à émerger font face au coût encore élevé de liseuses électroniques. Le livre papier quant à lui, garde son avantage de ne pas nécessiter d'appareils de lecture, contrairement au *ebooks* ou aux *audiobooks* ; et le lecteur est encore friand de son contact physique avec le livre, de l'odeur de l'encre noire. Ce qui se développe, nous semble-t-il, c'est la médiatisation des collections chez les éditeurs. Ce phénomène est encouragé par les réseaux sociaux (Facebook, twitter) qui créent sur internet une place pour faire connaître les produits des annonceurs. Les maisons d'édition au même titre que les producteurs d'autres biens et services utilisent ces réseaux pour accroître leur image auprès du public. Il faudrait que les maisons d'édition en Afrique profitent de l'opportunité pour s'assurer une présence sur internet en faisant la promotion de leurs catalogues.

Conclusion

Les expressions culturelles représentent la richesse des peuples. Elles méritent à ce titre d'être conservées et diffusées pour les faire connaître. Le conte, l'une des formes sous lesquelles elles se présentent tend à disparaître, du fait des mutations dans les sociétés traditionnelles. Nous proposons donc de collecter tous ces contes restés dans l'oralité pour les mettre par écrit. L'édition et la diffusion de ces contes sur support papier sont susceptibles de leur garantir une bonne conservation et aussi une large diffusion à l'échelle planétaire. Les maisons d'édition existent en Afrique et le marché est disponible même s'il faut relativiser d'un pays à un autre.

⁶Au Bénin, l'association Mémoires d'Afrique organise chaque année la nuit des contes où des contes professionnels et amateurs présentent des récits en langue fon et en français dans un espace urbain.

<http://www.memoiresdafrique.org/>

⁷ FILDAK : Foire Internationale du Livre et du Matériel Didactique de Dakar

Utiliser le conte dans les programmes de formation scolaire peut permettre d'inciter la production et de rentabiliser les livres de contes ainsi que leur diffusion, parce que les maisons d'édition en Afrique sont pour la plupart tournée vers les ouvrages au programme scolaire.

Dans certains pays africains, des politiques culturelles sont élaborées. Mais elles ne semblent pas s'imposer comme une véritable feuille de route pour appuyer et encadrer la culture. Les Etats doivent investir davantage dans les infrastructures culturelles (bibliothèques) et subventionner les acteurs culturels pour créer l'émulation et encourager la production.

Références bibliographiques :

- DERIVE J. cité par BLANCHE-BENVENISTE C., JEANJEAN C. Le français parlé. Paris : Didier Erudition, 1987, p. 119.
- DICTIONNAIRE LAROUSSE. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/%C3%A9diter/27850> (consulté le 06/12/13)
- EQUILBECQ. Essai sur la littérature merveilleuse des noirs. (nouvelle édition) in Contes populaires d'Afrique occidentale. Paris : Maison-neuve et Larose, 1972, p.83
- GODEFROY S. et BANTOUX V. Structures de diffusion et de distribution du livre africain en Afrique. 2011. [En ligne]. Disponible sur http://www.institutfrancais.com/sites/default/files/Etude_diffusion_livre_africain.pdf (consulté le 06/12/13).
- KANE M. « Les contes d'Amadou Koumba, du conte traditionnel au conte moderne d'expression française ». Thèse de 3^e cycle d'université. Dakar : Université de Dakar, 1968, 243 p.
- LEGENDRE Bertrand. Les enjeux de la distribution. Bulletin des Bibliothèques de France. 2004, n° 3, p. 5-9. [En ligne]. <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2004-03-0005-001> (consulté le 06/12/13)
- MIRCEA Eliade. Aspect du mythe. Paris : Gallimard, 1963, p.15
- N'DA K. Pierre. Le conte africain et l'éducation. Paris : L'Harmattan, 1984, 246 p.
- SENGHOR Léopold Sédar, in préface à « Les nouveaux contes d'Amadou Koumba ». Paris : Présence Africaine, 1962, p. 8
- UGOCHUKWU Françoise. Contes africains : il nous faut changer. Ethiopiques n°53. [En ligne]. Disponible sur http://ethiopiques.refer.sn/spip.php?page=imprimer-article&id_article=199#nb1 (consulté le 06/12/13).
- UNESCO. Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. 2005. [En ligne]. Disponible sur http://ethiopiques.refer.sn/spip.php?page=imprimer-article&id_article=199#nb1 (consulté le 06/12/13).